



Ville de  
Maule

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le 30/09/2025

ID : 078-217803808-20250922-20250966-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE

#### DELIBERATION N°2025-09-66

#### Décision modificative n°1

L'an deux mille vingt cinq, le 22 septembre 2025 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 septembre 2025, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

La liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie.

#### PRESENTS :

M. LEPRETRE, Mme KARM, M. CAMARD, Mme BIGAY, M. SEGUIER, Mme QUINET, M. SENNEUR, M. COURTOT, M. CHOLET, Mme GUERITEAU, Mme RIVIERE, M. COLLIN, Mme MANTRAND, Mme JANCEK, M. LECOT, Mme RAULT, Mme HUARD, Mme READ, Mme DEMBRI-COHEN, M. ALIOUANE

#### REPRESENTEES :

Mme URBAIN par M. LEPRETRE, M. GIBERT représenté par M. CAMARD, Mme MERVOYER représentée par Mme KARM, M. BOURGET représenté par M. COURTOT, M. FALCHETTO représenté par M. ALIOUANE, Mme GUERET-MAGNE représentée par Mme DEMBRI-COHEN, M. LANGLOIS représenté par M. CHOLET

#### ABSENTS :

Mme ALLIX, M. DEVERS

#### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	:	29	
Représentés	:	7	Formant la majorité des membres en exercice.
Votants	:	27	Mme HUARD Hélène est désignée secrétaire de séance
Présents	:	20	
Absents	:	2	

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la loi 92-125 du 6 février 1992 ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**VU** la délibération 2025-04-10 du Conseil municipal du 7 avril 2025 portant adoption du Budget Primitif 2025 de la commune de Maule ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'adopter une décision modificative N°1 du budget primitif 2025 de la commune ;

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires Générales réunie le 11 septembre 2025;

# LE CONSEIL MUNICIPAL,

Envoyé en préfecture le 30/09/2025  
Reçu en préfecture le 30/09/2025  
Publié le  
ID : 078-217803808-20250922-20250966-BF

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ADOPTÉ par chapitre la décision modificative N°1 suivante du budget communal 2025 :

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	+ 71 931,00
- Article 2111 – Terrains nus	+ 2 514,00
- Article 21568 – Autres matériels et outillages	+ 13 260,00
- Article 2313 – Constructions	+ 78 748,00
- Article 2315 – Installations, matériel et outillage techniques	+ 45 131,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>+ 139 653,00</b>

### RECETTES

- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	+ 71 931,00
- Article 2031 – Frais d'études	+ 138 789,00
- Article 2033 – Frais d'insertion	+ 864,00

<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>+ 139 653,00</b>
--	---------------------

<b>SOLDE INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------	-------------

Hélène HUARD

Secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE  
Maire